

# Les brèves de l'Echo Boissillon



## Horaires des services municipaux

**Mairie :** 01 64 57 76 76

- Lun, Mar, Mer, Ven  
14h-18h
- Sam 9h-12h
- Fermée le Jeudi**

## Agence postale :

01 69 23 39 79

- Mar, Mer, Jeu, Ven  
10h30 -12h00  
16h00 -19h00
- Sam 10h00 -12h00

## Bibliothèque :

01 64 57 73 78

- Mar - /16h-18h
- Mer 10h30-12h/14h-18h
- Jeu - /15h-18h
- Ven 11h-12h/16h-18h
- Sam 10h-12h30

## **SOS Médecins 91**

0 826 88 91 91

## **Relais Assistantes Maternelles**

01 60 82 62 53

**Police Secours** 17

**Gendarmerie** (Guigneville) 01 64 57 68 25

**Pompiers** 112

**Samu 91** 15

## **Centre Anti-Poisons**

01 40 05 48 48

## **Urgences Pharmacie**

01 64 58 70 59

## **Urgence Gaz**

0800 47 33 33

**SOS Mains** (Clinique de l'Yvette) 01 69 10 30 30

**SOS enfants maltraités** 119

**SOS femmes battues** 01 40 33 80 60

**SOS viols** 0 800 05 95 99

# N° 10 OCTOBRE 2011





## EDITO

L'été s'achève après avoir été mouvementé en événements municipaux. Démissions d'élus, débats de rue, réélection de trois démissionnaires et élection de trois nouveaux candidats, Sylvie Chudeau, Michelle Napolitano et Roger Trillaud.

De nouveau présents au conseil municipal, Annie Doussint, Sébastien Desbourdes et Paule Masson ont retrouvé les mêmes fonctions qu'ils avaient quittées début juin. Une différence tout de même pour la municipalité : nous ne pouvons prétendre qu'à un seul adjoint accordé par monsieur le Sous Préfet. Les conseillers réélus ont retrouvé les commissions qu'ils avaient quittées. On aurait pu croire que la vie municipale s'endormirait durant juillet et août, mais ce fut loin d'être le cas. Les vice présidents de commission n'étant pas encore réélus, j'ai honoré toutes les réunions concernant les importantes réformes fiscales et territoriales à venir. Sur la commune, les travaux ont avancé avec la réfection complète d'une des classes de maternelle dont le dernier ravalement datait de plusieurs dizaines d'années. Les toilettes de l'école élémentaire ont aussi été repeintes pour la moitié de leurs locaux, le dernier ravalement étant lui aussi ancien. Il s'agissait là de rénovation, mais aussi d'hygiène. Le fossé sur la pointe du forage été creusé afin d'empêcher les véhicules itinérants de s'y installer et de pirater, voire de maltraiter la borne pompier qui s'y trouve. Tous ces travaux ont été effectués par nos agents techniques eux aussi en congés par alternance.

Les tractations n'ont pas cessé avec la société de ramassage des ordures et la Communauté de Communes afin que l'entreprise en charge des containers vide et évacue le contenu des containers débordant de papier. Les contacts avec les entreprises qui sollicitées pour changer intégralement la gouttière longeant la toiture de l'école maternelle côté parking se sont conclus par l'acceptation d'un devis, les travaux devant être prochainement entrepris. Ils éviteront ainsi la dégradation des locaux de la maternelle où les fuites et les infiltrations moisissent les murs intérieurs.

Qu'est-ce qui a changé alors ? Simplement le recadrage des compétences légales propres au conseil municipal, et celles propres au maire. Nos projets sont les mêmes et ont été définitivement validés lors du dernier conseil municipal. Les vice-présidents de commission élus travaillent chacun dans leur domaine : Maryse Laumonier vice-présidente déléguée aux finances, Annie Doussint adjointe déléguée aux travaux du columbarium et à l'urbanisme, Jean-Jacques Canal vice-président aux travaux, Jean-Michel Dumazert vice-président à la communication, Vivian De Bona vice-président aux fêtes et aux sports, et Marc Oudet vice président délégué à l'environnement et à la culture. Le conseil municipal a repris ses activités en septembre avec plus de sérénité, et c'est bien la condition nécessaire pour tendre vers un but commun à tous : gérer au mieux pour avancer dans les projets en tenant compte des nouvelles contraintes imposées par l'Etat, la Région, et le Département. Les différentes personnalités ne doivent pas entraver un travail commun et constructif pour l'avenir de tous. Bienvenue à nos trois nouveaux conseillers, et bon retour au sein du conseil aux trois élus qui l'avaient temporairement quitté.

FRANÇOISE TOSTIVINT

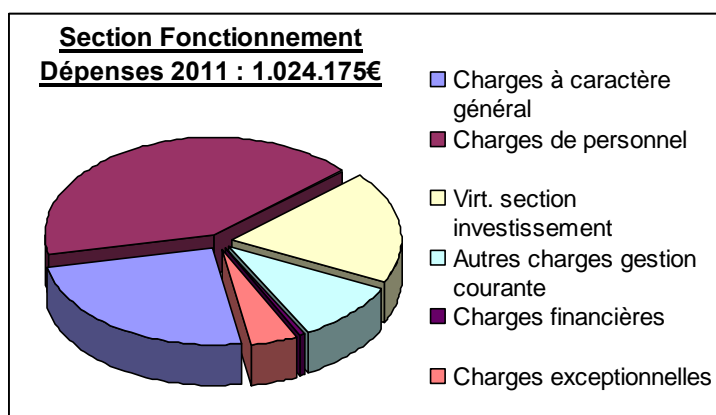
## BUDGET 2011



La réalisation du budget 2010 laissait entrevoir quelques difficultés pour la constitution du budget 2011. Pour mémoire, le résultat financier (réalisé) de la commune sur l'exercice 2010 présentait un déficit de 58.720€ toutes sections confondues (nous avons dépensé plus que les recettes sans avoir réalisé tous les travaux prévus) mais ce déficit était couvert par une partie de l'excédent engrangé en 2009.

Le budget global 2011 est en hausse de 11% par rapport au budget primitif de 2010, à 1.024.175€ (929.895€ en 2010) soit une hausse de 34% par rapport au réalisé 2010 (encore une fois, en 2010, nous n'avions pas pu réaliser tous les travaux envisagés dans le budget). Bien évidemment, ce budget tient compte de l'excédent 2010 (cf les Brèves de l'Echo de Mars 2011) et il nous faudra veiller à ne pas dilapider cet excédent durant l'année 2011 mais l'utiliser à bon escient pour que le village en profite tout en conservant une marge de manœuvre en cas de besoin. Nos rentrées d'argent étant bien trop basses actuellement pour pouvoir bâtir un budget ambitieux basé sur ces seules rentrées annuelles.

### Dépenses de fonctionnement :



Le poste 'Charges à caractère général' (Energie, fluides, entretien des terrains, des bâtiments et voiries, travaux, maintenance, honoraires, taxes, 'Fêtes et cérémonies') passera à 251.745€, en progression de 29% par rapport au réalisé 2010. En dehors des hausses prévues régulièrement sur l'énergie et les carburants, les hausses les plus importantes portent sur le virement à la section investissement (+73% d'autofinancement, passant de 111.000€ à 193.000€), ce virement nous permettra de financer nos investissements, notamment les travaux à venir fin 2011 début 2012.

Importante hausse aussi par rapport au réalisé 2010 des frais de voiries et entretiens divers (non réalisés en 2010) et des honoraires puisque nous démarrerons cette année le PLU en faisant appel à un bureau d'études vu les compétences nécessaires pour la rédaction de ce genre de document qui n'a plus rien à voir avec notre bon vieux Plan d'Occupation des Sols (la 1<sup>ère</sup> réunion sur ce sujet a eu lieu fin Septembre) ...

La ligne 'Fêtes et Cérémonies' augmente aussi de près de 30%.

Le poste le plus important de ces dépenses portent sur les frais de personnel qui représentent plus de 40% des dépenses de fonctionnement de la commune. Les charges exceptionnelles correspondent aux frais que nous devons supporter pour la gestion de l'eau.

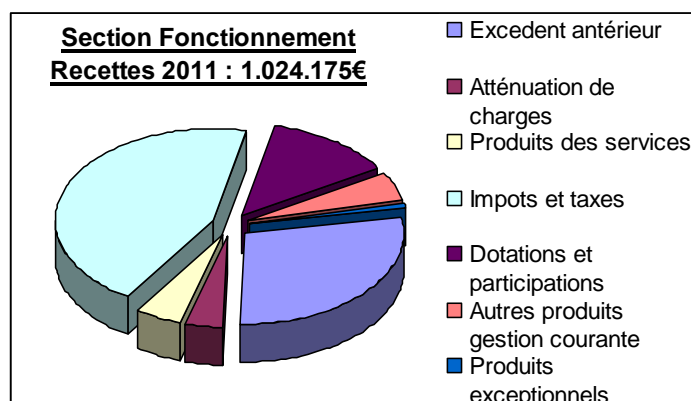
Enfin, suite à la décision du conseil de Juillet de réduire les indemnités du Maire et supprimer les indemnités de tous les autres élus ou délégataires, le poste 'Autres charges de gestion courante' devrait diminuer mais cela représente une goutte d'eau dans les 1.024.175€ du budget global (cette réduction devrait porter sur environ 3% du budget global sur une année pleine).

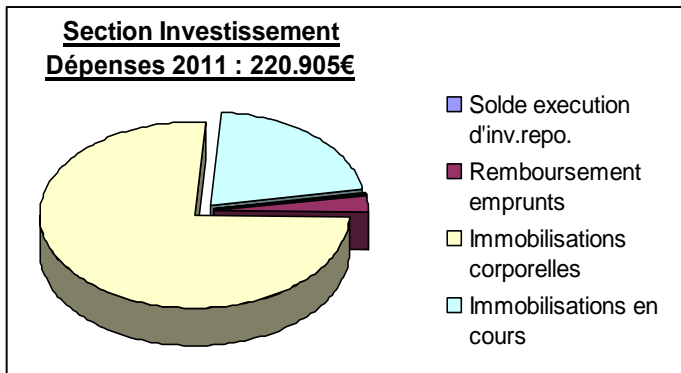
### Recettes de fonctionnement :

Côté recettes de fonctionnement, le montant total est bien évidemment le même que celui des dépenses (le budget doit être équilibré pour être accepté) donc 1.024.175€ répartis comme le montre le graphique ci-joint.

Inutile de préciser que la plus grande partie de nos recettes provient des impôts et taxes (plus de 40%). Au passage, la hausse des taux d'imposition votée en 2011 ne représente qu'environ 2,5% du montant global de la ligne 'impôts et taxes'.

Viennent ensuite l'excédent de l'année dernière avec plus de 28% et les dotations et participations (état, département) pour environ 13%.



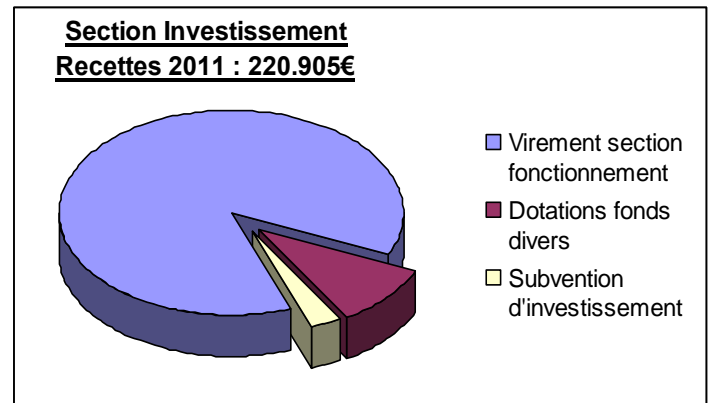
**Dépenses d'investissement :**

Côté investissement, les dépenses prévues au budget en 2011 devraient s'élever à 220.905€. Les remboursements d'emprunts diminuent fortement en 2011 (passant de près de 29.000€ en 2010 à tout juste plus de 6.000€ en 2011).

La plus grosse dépense sur ce budget investissement porte sur les immobilisations corporelles (surtout sur les travaux prévus en 2011 sur la commune ainsi que la voirie). Les immobilisations en cours portent sur moins de 47.000€ en 2011 pour un réalisé 2010 de près de 72.000€.

**Recettes d'investissement :**

Le total des recettes d'investissement se monte lui aussi à 220.905€ grâce aux 193.000€ de virement de la section de fonctionnement. Les 13% restant proviennent des dotations de fonds divers et des subventions d'investissement. Nous pouvons constater à travers cette découpe des recettes que nous manquons cruellement de recette d'investissement et que nous devons puiser de manière trop intensive dans nos réserves (notamment dans nos excédents de fonctionnement) pour financer nos investissements. A ce rythme, nos excédents vont fondre très (trop ?) rapidement.



Pour conclure, en 2010, nous n'avons pas pu mener à bien tous les travaux de voirie que nous avons envisagés, d'où un excédent assez important sur le budget précédent que nous affectons en grande partie à des travaux importants pour la commune dans ce budget 2011. Nous prévoyons en effet près de 150.000€ de travaux, certains nous sont imposés (remise aux normes des feux tricolores, des classes primaires et de l'église), d'autres s'avèrent plus que nécessaires (la réfection des fenêtres et portes de la mairie, pour isoler correctement la mairie, ce qui sera une obligation légale dans les années à venir, mais aussi le logement que nous louons au-dessus de celle-ci).

JEAN-MICHEL DUMAZERT

/=====/

**LES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX EN 2011**

Le conseil municipal du 11 Avril a voté une augmentation des taux des impôts communaux de 5% pour la Taxe d'Habitation (qui passe de 7,91% à 8,31%) et la Taxe sur le Foncier Bâti (qui passe de 9,07% à 9,52%), la taxe sur le Foncier Non Bâti passe quant à elle de 35,85% à 36,25% (soit une augmentation de 1,11%). Ces trois taxes n'avaient pas évolué l'année dernière. Ceci doit nous permettre de rembourser l'emprunt que nous allons réaliser pour financer les travaux sur la commune.

JEAN-MICHEL DUMAZERT

/=====/

**La trésorerie nous informe : Dysfonctionnement dans le calcul de la taxe foncière. Report du paiement en Décembre.**

A ce jour, le calcul de nos taxes foncières n'a pu être réalisé en déduisant le coût des ordures ménagères qui sera maintenant prélevé directement par "Entre Juine et Renarde".

Le montant de la taxe foncière sera envoyé à tous les Boissillons à partir de Décembre.

Les foyers mensualisés seront intégralement remboursés par la Trésorerie des sommes déjà versées. Ce remboursement intégral n'est pas un trop perçu, vous devrez bien payer la taxe foncière à notre perceptrice en une seule fois, mais minorée des montants des Ordures Ménagères.

**Conclusion, pour tous les Boissillons :**

- **Le paiement de la Taxe Foncière vous sera demandé en fin d'année en une seule fois.**
- **Le coût des ordures ménagères sera prélevé par la Communauté de Communes.**

## INFORMATION LEGALE CONTRAT DEPARTEMENTAL DE BOISSY LE CUTTE

La finalisation du contrat départemental avec le conseil Général de l'Essonne est pratiquement achevée. Les projets et devis de travaux sont terminés. Seuls quelques détails administratifs qui n'étaient pas exigibles au départ, le sont devenus très récemment avec l'évolution de la validation des dossiers.

A la demande du Conseil Général, le contrat initialement monté a été divisé en trois lots de travaux.

**Lot N°1: La mairie** avec la pose du carrelage (la chape est à nue depuis l'inondation de la moquette par voie de ruissellement à l'été 2008), la pose sur le bâti existant de portes et de fenêtres double-vitrage afin de répondre aux obligations d'économie d'énergie,

**Le parking de la cour de la mairie**, avec la réfection des chemins de circulation pédestre devant la mairie pour répondre à la sécurité par rapport au revêtement qui ne cesse de se désagréger.

**Lot N°2: Le trottoir** le long de la RD 191, de la maternelle jusqu'au bureau de tabac (le trottoir se désagrège aussi)

**Le parking de la place de l'église:** Les pansements qui en rebouchent les trous n'ont qu'un temps et tiennent de moins en moins bien.

**Lot N°3 : La salle des fêtes:** Remise aux normes électriques, isolation du plafond (et pose d'un double vitrage sur le bâti existant), remplacement de la paroi de mur synthétique par un revêtement en ardoise avec des fenêtres, fermeture du préau attenant à la cuisine.

Les plans de la salle des fêtes et du préau ont été réalisés par un architecte, les plans de réhabilitation du trottoir et du parking de la place de l'Eglise ont été tracés par les services de l'état (DDE).

Dès le retour du dossier par le Conseil Général, les appels d'offre seront lancés et l'emprunt le plus avantageux effectué avant le démarrage des travaux.

Françoise TOSTIVINT

/=====/

## DOSSIER SECURITAIRE DEPOSE AUPRES DU CONSEIL GENERAL

**Trottoir de la maternelle au nouveau parking derrière l'école.** (Les plans précis ont été effectués par les services de l'état). Le dossier a été adressé dans les meilleurs délais fin mars, au Conseil Général et validé téléphoniquement en mai par ce dernier. Depuis, plus de nouvelles. Après des demandes d'explications, il nous a été répondu qu'il n'y avait plus de disponibilités financières dans les caisses du Conseil Général pour ce projet sécuritaire (Moins de 35.000€). Un recours a été fait auprès de notre Conseillère Générale Caroline Parâtre qui a plaidé en faveur de ces travaux devant l'assemblée du Conseil Général, et un autre auprès de M. Berson que j'ai eu au téléphone et rencontré juste avant les élections sénatoriales. A ce jour le dossier est en attente, on nous écrira...

Françoise TOSTIVINT

/=====/



## LA SFDM ET SES CAMIONS, QUOI DE NEUF ?

Au début du mois de septembre, des membres du bureau de l'association DEPHY sont allés rencontrer Monsieur le Sous-préfet afin de s'informer sur l'état d'avancement de ce projet.

Actuellement le projet stagne. Pour que le préfet lance l'enquête publique concernant l'extension de l'activité des quais de chargement, l'entreprise SFDM doit fournir une étude de dangers, qui est obligatoire et incontournable pour que la procédure suive son cours. L'entreprise, malgré maintes relances n'a à ce jour toujours pas fourni cette étude qui doit être effectuée par des organismes reconnus par l'état.

Tant que cette étude ne sera pas effective, l'enquête publique ne peut être lancée. Cette étude permettrait de considérer ce qui est potentiellement très dangereux sur un périmètre rapproché du site concerné. Cette étude permettrait aussi à l'association DEPHY de faire la démonstration que le site

n'est pas viable quant à la sécurité. Actuellement l'enquête ne portera que sur un périmètre de 3 ou 4 km autour du site, et s'arrêterait aux portes de Boissy. Elle ne concernera que l'exploitation du site en lui-même, mais non la circulation des camions sur la RD 191, qui est prévue entre la Nationale 20 à Etampes et l'autoroute A 6.

Mais sans extension de l'exploitation du site, pas de camions.....à suivre.

Françoise TOSTIVINT

/=====

## ET MAINTENANT LE TGV AUX PORTES DE BOISSY !!



Inscrit à la loi du grenelle 1 de l'environnement ce projet, doit traverser l'Essonne pour doubler et délester la ligne Paris-Lyon.

Les rails traverseraient les cantons d'Etampes, Mennecy, Méréville, Milly la Forêt et la Ferté Alais.

Il n'est pas acceptable que notre circonscription, et que le sud Essonne au prétexte que la population y est moins dense qu'ailleurs, subisse toutes sortes de nuisances. Dans ce contexte, la mobilisation de chacun est importante. La réunion publique obligatoire faisant partie de la procédure se tiendra à :

**Mennecy - Salle Michael Ange - le 19 octobre 2011 à 19 heures**

Vous pouvez vous connecter sur le site dédié à cette consultation qui vous fera connaître les particularités du projet : <http://www.debatpublic-lgv-pocl.org>

Françoise TOSTIVINT

/=====



## ENVIRONNEMENT

### NOS DECHETS :

**Le ramassage** : tous les ramassages de poubelles en porte à porte, ainsi que les encombrants, sont de la compétence « D'Entre Juine et Renarde ». Cette compétence a été transférée au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Un calendrier des passages a été distribué. Suite à l'appel d'offre lancé pour les 13 communes, l'entreprise ESD a remporté le marché du lot dans lequel figurait Boissy le Cutté, et le SIRCOM a été dissout.



La conséquence pour Boissy le Cutté est une baisse de 13,64 €/habitant sur la prochaine taxe des OM. Certains points de ce service restent à améliorer, notamment le bruit généré et parfois des poubelles oubliées ? Nous y travaillons et nous avons rencontré dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine de ce mois de septembre, les dirigeants de l'entreprise de ramassage.

**Les containers papiers** : L'un situé au stade, l'autre proche de l'entrée de l'entreprise STRF vont être changés pour des neufs, ils sont très vétustes. Celui à proximité du stade changera d'emplacement, car situé en bord de RD il sert aussi de panneau d'affichage en tout genre ce qui ne rend pas notre entrée de village propre et accueillante.

**Le container à vêtements** : Il est toujours géré par la commune. Il est bien regrettable que des sacs soient déposés à ses pieds, et n'arrivent pas jusqu'à sa trappe de dépôt. Ainsi par temps de pluie, le spectacle est désolant et nos agents techniques sont astreints à des tâches qui ne devraient pas leur incomber.

### **Cout des déchets par habitant pour le ramassage des poubelles et des containers**

COMMUNES	2008	2009	2010	2011
Auvers, Boissy, Bouray, Janville, Torfou	98,18 €	98,10 €	101,62 €	<b>87,98 €</b>
Chamarande	90,06 €	97,27 €	50,87 €	112,17 €
Etrechy	94,71 €	98,70 €	99,62 €	106,26 €
Mauchamp, Saint-Sulpice, Villeconin, Souzy	119,93 €	102,01 €	102,91 €	107,51 €

**Les déchets des toutous** : De plus en plus de propriétaires canins font en sorte de laisser aux autres sur nos trottoirs ce qu'ils ne veulent pas ramasser dans leur jardin. Les animaux n'y étant pour rien, il

faut bien qu'ils se soulagent et ils le font sans gêne aucune, ce ne sont que des animaux ! Certaines rues du village sont plus prisées que d'autres et des itinéraires canins se sont instaurés. Ils sont malheureusement aussi empruntés par les enfants des écoles et les boissillons. Devrons-nous rebaptiser la sente des Sureaux et la rue Paul Garrault, entre autres, en rue Médor, ou en la Sente aux odeurs ? La mairie fournit toujours les sacs à crottes pour les propriétaires d'animaux qui en désirent. Ils sont gratuits !! Il n'est normalement pas prévu que nos agents techniques ramassent ce genre d'oublis.

Entre les déchets malencontreusement arrivés nuitamment au cœur de nos bois, les encombrants laissés deux mois trop tôt sur les trottoirs, les crottes de chiens sur le plateau sportif et sur les voies du village, c'est une journée de temps plein d'agent par semaine qui est consacrée à ce ramassage ingrat.

C'est chacun d'entre nous qui participe financièrement à ce nettoyage.

Françoise TOSTIVINT

/=====/



## LA RENTREE SCOLAIRE 2011

La rentrée 2011 s'est déroulée sans soucis pour nos écoliers boissillons.

A l'école maternelle, les deux enseignantes se partagent les 61 enfants inscrits, et des lits ont dû être achetés pour compléter ceux du dortoir. Madame Céline FORTIN et Madame Brigitte BOUCHER ont apaisé les angoisses de rentrée, aidées par Lydie et Aline (qui remplace Elodie en congé de maternité). Les enfants de la classe de Madame FORTIN ont eu l'agréable surprise de rentrer dans une classe entièrement refaite à neuf et repeinte.

A l'école élémentaire, une des 5 classes a fermé, et les 4 classes qui restent se partagent 93 enfants.

Madame Catherine POIRIER accueille 22 élèves : 13 CP et 9 CE2

Madame Sylvie ROBIN accueille 25 élèves de CE1

Madame Delphine BADLOU accueille 23 élèves : 9 CE2 et 14 CM1

Monsieur Jean-François MAUGE accueille 23 élèves : 5 CM1 et 18 CM2

Les enfants de nos deux écoles ont tous des enseignants chevronnés, et nous leur souhaitons à tous une excellente année, comme à leur professeurs.

Françoise TOSTIVINT

/=====/



## LA RENTREE DES COLLEGIENS

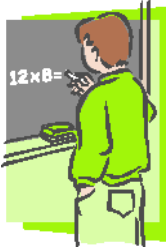
Cette rentrée 2011 a connu quelques soucis de transports scolaires. En effet, le vendredi, 3 jours avant la rentrée les horaires de transport n'étaient pas parvenus dans les mairies en fin de matinée. Ils nous ont été adressés par mail à l'heure du repas après intervention de notre Député qui a adressé ce même jour un courrier à Monsieur le Président du Conseil Général dont dépendent directement les transports scolaires.

Explications : Le Conseil Général a lancé un nouvel appel d'offre suite à la décision du Conseil Régional de modifier les conditions de transport. Le prestataire qui a remporté le marché a changé. Des lignes ont été modifiées, certains arrêts supprimés. L'arrêt pour Montmirault n'existe plus au niveau de Boissy le Cutté. Notre commune est moins impactée que d'autres qui organisaient elles-mêmes leurs transports intra-muros. Elles n'en n'ont plus le droit. Des enfants voyagent encore sans titre de transport (ils n'ont pas pu être tous imprimés pour la rentrée), mais sont autorisés à monter dans les cars scolaires, bien heureusement les familles ayant réglé pour l'année avant les congés d'été. Le SISFA, tout comme les services de la mairie ont été interpellés du matin au soir par les familles inquiètes à juste titre. Les standards du SISFA et du Conseil Général furent saturés d'appels en provenance de tout le territoire. Le SISFA est l'intermédiaire entre les usagers et le Conseil Général, mais n'a pas la maîtrise des transports.

Pour Boissy le Cutté, les choses semblent rentrer dans l'ordre après l'oubli fâcheux de quelques enfants à l'arrêt de car.

Pour information, en plus de la participation restant à la charge des familles pour le transport scolaire, la commune de Boissy le Cutté participe elle aussi à hauteur de 15 000,00 € pour 2011 au financement du transport des collégiens et des lycéens. Une partie de cette somme est proportionnelle au nombre d'habitants de la commune, l'autre est proportionnelle au nombre d'élèves transportés.

Françoise TOSTIVINT



## CLASSE DE MER 2011

La classe de mer 2011 s'est déroulée du 23 au 27 mai à la Villa Eole de Carolles en Normandie.

Cette année 2 classes sont parties, le CM1 avec Mr. Brodriez et le CM2 avec Mr. Maugé.

Au total 39 élèves et 7 accompagnateurs (les 2 enseignants, un animateur de vie quotidienne et un animateur nature par classe, un encadrant bénévole pour le voyage) composaient le cru 2011.

Au programme de ce séjour, découverte de la pêche à pied au travers de la faune marine (crevettes, anémone de mer, crabes, etc.), de ce qu'est la « Laisse de mer » avec Alexandre, l'animateur nature. Fabrication de cerfs-volants, randonnée, tout un programme pour satisfaire la curiosité de nos petits Boissillons !



De nombreuses visites très attendues par les enfants étaient également au programme comme : la visite de la Baie du Mont Saint-Michel, du Mont et de son Abbaye. Ballade dans le port de Granville et découverte du Scriptorial d'Avranches où les enfants ont pu admirer des enluminures réalisées par des moines copistes et des manuscrits parfois vieux de plus de 1000 ans.



Enfin, la traditionnelle soirée de clôture a permis à nos jeunes aventuriers de gagner des bonbons lors de la soirée Casino et d'enflammer la piste de danse lors de la Boum légendaire...

Beaucoup de beaux souvenirs à ramener à la maison pour ces enfants ... mais aussi pour les animateurs et les instituteurs.

Nathalie LEBRETON & Jean-François MAUGE



La classe de CM1



Recherche de coquillages, de crabes, de petites crevettes et tout ce que la mer a pu laisser dans les flaques après son repli...

Et un bon bol d'air marin iodé à souhait...



La classe de CM2



# KERMESSE DU 25 JUIN 2011



Après les spectacles de la fête des Ecoles, la kermesse de Boissy a pris possession du plateau sportif pour l'après-midi. La météo ayant été favorable, les enfants ont été nombreux à participer aux stands proposés, accompagnés de parents ou grands-parents. Boissons, crêpes, barbes à papa, parts de gâteaux, chouquettes, disponibles à la vente ont permis à chacun de se restaurer.

Au programme cette année :

**Les nouveautés :**

Multisports, dont le foot a eu le plus grand succès - Parcours Rugby, conclu par un petit match amical - Magie, qui a initié les petits Boissillons - Parcours Vélo - Chat, Chien, Chouette, Cheval

**Les indémodables :**

Garçon de café - Tir aux Pigeons - Pêche à la Ligne et aux Canards - Fil électrique - Trou de Balle - Jeu de Palet - Les Anneaux - Chamboule-Tout - Maquillage - La Louche - Le Clown - Course en Sac

**Les indispensables**

Le stand des lots - Les photos - La vente des boissons et gourmandises



Merci aux bretons pour ces bonnes crêpes !!!

David SOLEILLANT



Chouquettes  
L'Amandine - Boissy le Cutté



Merci à tous les parents qui ont participé à la réalisation de cette kermesse, préparation, gâteaux, tenue des stands ...



Enthoin Magicien  
Contact : 06 16 61 08 72



Après l'effort, la récompense !  
Merci à toutes les entreprises et magasins qui ont offert les lots :

ADP 91 Boissy le Cutté - Atol Itteville - Banque populaire - Carol'ongles La Ferté Alais - CIC La Ferté Alais - Commerçants de Ballancourt - Crédit Agricole La Ferté Alais - Decathlon - Flammarion - Flunch Brétigny - Gallimard Paris - Intermarché Itteville - Joué Club Etampes - L'Amandine Boissy le Cutté - Le Délice Maissois Maise et d'Huison Longueville - Le Mandarin Itteville - La Mercerie La Ferté Alais - Micromania - Mini-Market Boissy le Cutté - Optique du Cygne La Ferté Alais - Pizza Paï Brétigny - Radio LATINA - RATP - Renault - Rugby Club de Ballancourt et de Villiers / Marne - Serres de Boissy le Cutté - SICAE - STRF - THALES Limours - 1'Stant Photo Boissy le Cutté

## PHOTOS DISPONIBLES

CONSULTEZ les photos sur le site  
[www.photoweb.fr](http://www.photoweb.fr)

⇒ album virtuel ⇒ nom de l'album « kermesse »

⇒ mot de passe sylvie-mimi@hotmail.fr

COMMANDEZ auprès de 1'Stant Photo

@ : sylvie-mimi@hotmail.fr

Portable : 06 11 82 40 67

En indiquant les n° des photos choisies.  
Tous les bénéfices de la vente de ces photos seront reversés aux coopératives des écoles.

## A l'année prochaine...



## Le Saviez-vous ?

Le prochain ramassage des encombrants est fixé au **23 novembre 2011**.

Cette collecte n'est pas à date fixe d'une année sur l'autre. C'est pour cela qu'un planning a été distribué à chaque Boissillon en début d'année.

Vous êtes priés de vous y conformer et de sortir vos encombrants seulement la veille au soir pour laisser le passage des piétons sur le trottoir.

En cas de non-respect du calendrier, vous serez passible d'une contravention pour manquement à la sécurité des piétons.

Les dates des différents ramassages (déchets ménagers, déchets recyclables, déchets verts, encombrants) sont aussi rappelées dans la rubrique "Les ramassages" sur la page 'Environnement' du site internet de la commune [www.boissy-le-cutte.fr](http://www.boissy-le-cutte.fr).

Maryse LAUMONIER

/=====/



## Les petits frères des Pauvres de la vallée de l'Essonne

Les petits frères des Pauvres, association reconnue d'utilité publique, accompagnent les personnes âgées en situation de précarité et d'isolement.

A domicile, à l'hôpital, en maison de retraite, les bénévoles de l'association, privilégient le soutien affectif et les relations humaines pour vaincre l'isolement et lutter contre l'exclusion.

Si vous connaissez des personnes âgées en difficulté ayant besoin d'être accompagnées, contactez-nous.

Devenez bénévole, vous serez formés et accueillis.

Renseignements et signalements :

Bénévole du secteur : Françoise COISNE au 01 64 57 71 66

Ou au 01 69 90 37 13, courriel [petitsfreres.valessonne@orange.fr](mailto:petitsfreres.valessonne@orange.fr)

/=====/

## Allocation de rentrée scolaire

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) est versée pour permettre aux familles aux revenus modestes qui ont des enfants scolarisés de 6 à 18 ans (nés entre le 16 Septembre 1993 et le 31 Janvier 2006) de faire face aux dépenses de la rentrée des classes. Elle est versée à partir du 19 Aout 2011.

Son montant, par enfant et par an, est modulé en fonction de l'âge de l'enfant :

- 6 -10 ans : 284,97€
- 11-14 ans : 300,66€
- 15 -18 ans : 311,11€

Les ressources de l'année 2009 ne doivent pas dépasser:

- 22.970€ pour un enfants
- 28.271€ pour deux enfants
- 33.572€ pour trois enfants
- + 5301€ par enfant supplémentaire.

Lorsque les revenus dépassent de peu le plafond, le droit à l'ARS peut être maintenu, mais son montant est dégressif, en fonction des ressources.

Si vous ne percevez aucune prestation de votre Caisse d'Allocations Familiales, si vous avez un seul enfant à charge et si vos revenus ne dépassent pas le plafond indiqué, vous pourrez peut-être bénéficier de l'ARS.

Pour vous informer 7jr/7 et 24h/24, trois services sont à votre disposition :

- [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

- le serveur vocal de la CAF de l'Essonne : 0 810 25 91 10 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

- le serveur vocal spécial rentrée scolaire : 0 810 29 29 29 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

## INFORMATIONS PRATIQUES



### **PARIS POUR L'EMPLOI**

Les 6 et 7 Octobre, de 9h à 18h  
Place de la Concorde, 15.000  
emplois présentés par 1400  
recruteurs.  
Renseignements au  
01.53.95.15.15 et sur  
[www.parisemploi.org](http://www.parisemploi.org).

### **Transports scolaires - SISFA**

En cas de retard ou autre problème sur les lignes de transports scolaires de Boissy, il vous faut contacter impérativement le **SISFA** (Syndicat Intercommunal Scolaire du canton de La Ferté Alais) en précisant la ligne de bus, l'horaire exact du bus (si le bus doit passer à 8h52, ne pas annoncer 'vers 9h' ou '9h moins 10' mais bien 8h52 !!!) et l'incident constaté.

**SISFA : 1 chemin des acacias,  
91590 Cerny.  
01 69 23 35 35,  
[sisfa@orange.fr](mailto:sisfa@orange.fr)**

### **Relais Assistantes Maternelles**

Samedi 15 Octobre de 9h30 à 11h à  
l'espace jeunes bd des lavandières à  
Étréchy

#### **Le contrat de travail**

Réunion d'information pour les  
parents, futurs parents et assistantes  
maternelles

Samedi 19 Novembre de 10 h à 12 h  
salle Monnet bd des lavandières à  
Étréchy

**Portes ouvertes** : exposition,  
motricité, jeux et ateliers pour les petits  
et leur famille

Pour toute inscription, demande  
d'information, prise de rendez-vous,  
recherche d'un mode d'accueil pour un  
jeune enfant, connaissance des places  
d'accueil disponibles sur le secteur  
Tel : 01 60 82 62 53

Relais Assistantes Maternelles  
Entre Juine et Renarde  
9 bis rue de Bretagne  
91850 Bouray sur Juine

### **PLU (Plan Local d'Urbanisme)**

Le long parcours de l'élaboration du  
PLU vient de commencer.

Un premier registre se tient à la  
disposition de la population en  
mairie pour y inscrire remarques et  
annotations.

### **L'armée de l'air recrute**

- En Septembre et Octobre, l'armée de l'air recrute des volontaires militaires du rang (tous niveaux scolaires, âgés de moins de 25 ans) ([www.ba107.air.defense.gouv.fr](http://www.ba107.air.defense.gouv.fr)).

- Des recrutements permanents ont lieu pour des officiers pilotes, des techniciens de l'air (niveau scolaire 3eme d'enseignement général ou technologique à Terminale ou titulaire CAP/BEP/BACPRO, de 17 à moins de 25 ans). ([www.ba107.air.defense.gouv.fr](http://www.ba107.air.defense.gouv.fr)).

Renseignements : 01.39.53.76.10, Bureau Air du Centre d'information et de recrutement des forces armées de Versailles, 41 rue des Etats Généraux, 78000 Versailles. ([cirfa.versailles@recrutement.air.defense.gouv.fr](mailto:cirfa.versailles@recrutement.air.defense.gouv.fr))

### **RAPPEL**

### **Renseignements sur le ramassage des déchets**

Depuis le mois de Janvier, la compétence 'ordures ménagères' a été transférée à la Communauté de Communes 'Entre Juine et Renarde'.

En conséquence, tous les renseignements concernant le ramassage des ordures ménagères et le passage (ou non passage) des camions de ramassage sont à demander directement à la Communauté de Communes.

Vous devriez avoir reçu dans vos boîtes aux lettres le calendrier de ramassage des déchets ménagers, des emballages et papiers, des déchets végétaux ainsi que des encombrants.

Ce calendrier est aussi disponible à la mairie de Boissy si besoin et les dates de tous les ramassages sont aussi disponibles sur le site internet de la commune [www.boissy-le-cutte.fr](http://www.boissy-le-cutte.fr) (page Environnement).

**Contact : Mme Clémentine  
PROVENZANO au 01.60.80.33.77**

**Site Internet** [www.boissy-le-cutte.fr](http://www.boissy-le-cutte.fr)

Après une courte interruption suite aux incertitudes qui planaient sur l'équipe municipale, le site internet de la commune est de nouveau régulièrement mis à jour...

### **C.C.A.S**

**Un service pour tous et  
qui fonctionne bien :**

Nous vous rappelons que des repas au prix de 4,00€ sont à la disposition de tous à Boissy.

Ils doivent être retirés à la cantine (salle des fêtes) tous les jours à 11h. Ces repas sont à emporter dans des sacs isothermes, fournis par la municipalité.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire au secrétariat de la mairie.

Le service fonctionne tous les jours, même durant les vacances scolaires, mais sera fermé les week-ends et jours fériés.



## PERMANENCES DES ELUS

Les élus vous communiquent les dates des prochaines permanences qui auront lieu en mairie, à partir du mois d'Octobre, **tous les 1er et 3e samedi du mois** de 9h30 à 11h30.

Venez donc poser vos questions en direct à vos élus, s'ils n'ont pas de réponse immédiate, ils pourront se renseigner pour répondre rapidement à vos question.

Nous vous rappelons également que Madame le Maire vous reçoit sur rendez-vous les lundi de 17h à 19h et les samedi de 10h à 12h.

ANNIE DOUSSINT & JEAN-MICHEL DUMAZERT

/=====/

## CEREMONIE DU 8 MAI



Pour célébrer l'anniversaire du 8 mai 1945, les Boissillons se sont réunis devant le monument aux morts

La commémoration de l'armistice était axée cette année sur la transmission à la jeune génération afin que les événements passés ne tombent pas dans l'oubli.

De ce fait, pour concrétiser cette action, une délégation des jeunes pompiers de la Ferté-Alais s'était jointe aux représentants habituels: pompiers, gendarmes, élus et un jeune Boissillon nous a fait lecture d'un message

diffusé par l'UFAC.

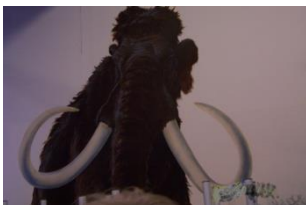
A la fin de ce moment de recueillement, un vin d'honneur a réuni tous les participants en mairie.

Maryse LAUMONIER

/=====/



## LA PAGE CULTURELLE Sortie à Etiolles



Le 27 aout dernier, la commission culture en partenariat avec le conseil Général a organisé une sortie sur le site préhistorique d'Etiolles pour les 40 ans de sa découverte. A 19 h se fut la découverte des réserves du site archéologique, suivie d'une séance de cinéma en plein air, offerte par le conseil général, et ouverte à tous avec un court métrage intitulé « Changement de Cap », et la projection d'un film d'animation, « L'Age de glace ».

La bibliothèque départementale de l'Essonne a animé un espace lecture sur la préhistoire. La météo n'était pas avec nous, le vent et la pluie s'étaient aussi invités. Nous étions peu nombreux à cette soirée intergénérationnelle malgré un déplacement en covoiturage solidaire organisé. Nous espérons être plus nombreux lors de notre prochaine sortie.

Michelle NAPOLITANO



## CULTURE

**La commission culture informe les jeunes de 8 à 18 ans** de la mise en place du 2<sup>ème</sup> concours du jeune écrivain de l'Essonne par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Essonne en partenariat avec la Préfecture et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Il s'agit d'écrire un texte d'une page maximum sur le thème des relations d'égalité filles-Garçons. (Slam, poème, texte libre, etc...)

Samantha vous renseignera plus en détail à la bibliothèque si vous le lui demandez.

Le 1<sup>er</sup> prix « Excellence » : un chèque culture (livres, spectacles, etc.) de 200,00 €

Le 2<sup>ème</sup> prix « Espoir » : un chèque culture (livres, spectacles, etc.) de 100,00 €

Le 3<sup>ème</sup> prix « Avenir » : Un chèque culture (livres, spectacles, etc.) de 50,00 €

### Conditions de participation :

Résider dans l'Essonne et être âgé de 8 à 18 ans.

### Consignes :

Texte à dactylographier sous Word version 97-2003, format A4 vertical, police de caractère « Arial12 ». Longueur du texte : minimum 10 lignes et maximum 42 lignes (soit une page maximum), incluant le titre. Les renseignements suivants devront figurer au bas de la page, en police de caractère « Arial 10 » : Nom, prénom, date et lieu de naissance, téléphone des parents (fixe et mobile) adresse postale, adresse électronique(E-mail).

Le texte devra être envoyé par mail **avant le 6 novembre 2011 à minuit** à l'adresse électronique suivante :

[ddcs-concours-ecrivain@essonne.gouv.fr](mailto:ddcs-concours-ecrivain@essonne.gouv.fr)

Un accusé électronique sera adressé à chaque écrivain après envoi de son texte.

Samantha pourra vous aider dans vos démarches à la bibliothèque. Les écrits validés par le comité de lecture seront publiés dans un livret illustré par les élèves de collèges et lycées de l'Essonne. Ce livret sera offert à chaque jeune auteur dont le texte aura été sélectionné. Le comité de lecture est constitué pour partie par les associations Coq à l'Ane et le centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles.

### Sélection des écrits :

La sélection des écrits sera basée sur le fond et la forme, en tenant compte de l'originalité et de la pertinence des textes, ainsi que de l'âge et de la diversité des candidats.

Les jeunes ne disposant pas d'ordinateur pourront saisir leur texte à la bibliothèque de Boissy le Cutté où un accès internet est à la disposition du public.

LA COMMISSION CULTURE

/=====/

## SALON BIEN ETRE ET NATURE

L'association « ALLIANCE MOSAIQUE » et le Collectif local de praticiens en bien être organisent le salon «BIEN ETRE ET NATURE» samedi 22 et dimanche 23 octobre 2011 dans la salle communale de Janville de 10h à 18h. La kinésiologie, l'accompagnement et l'ai avec le support du poney et du cheval, le shiatsu, la réflexologie, la méthode Faber et Mazlish, l'énergétique, la naturopathie, l'ostéopathie, la géobiologie l'apiculture, les enduits naturels, le qi gong vous seront proposés à découvrir. Vous aurez plaisir à rencontrer les participants qui vous renseigneront. L'entrée est libre. Une soirée festive sucrée-rythmée clôturera la journée du samedi à 20h30, animée par Au Sud du Nord et les Percuterreux de la Beauce. L'entrée à 5,00 € sera intégralement versée aux musiciens.

Michelle NAPOLITANO

## ETAT CIVIL

### Naissances



ROUSSEL Mayline Stéphanie Corinne	le 13 mars 2011 à Étampes
GOSNET Aaron	le 19 mai 2011 à Étampes
LESAGE Lorenzo, Alfonso, Jean Louis	le 30 mai 2011 à Étampes
[REDACTED]	le 25 juin 2011 à Arpajon
GADIN Amaury	le 5 juillet 2011 à Étampes
VINHAS-GOMES Léandro	le 5 juillet 2011 à Étampes
LECLERE Matthias, Antonio	le 16 juillet 2011 à Étampes
PONCEL Dorine Nadine Louissette	le 29 juillet 2011 à Évry
HOCQ Anaïs Lola	le 3 août 2011 à Étampes
ABAQOUY Kélissa Maïssa	le 4 août 2011 à Courcouronnes
CHÂTELAIN Alix Inès Roxane	le 6 août 2011 à Arpajon
PEREIRA RIBEIRO Tomas	le 10 août 2011 à Étampes

### Mariages



DE OLIVEIRA GOMES Rosa-Maria et VINHAS Reinaldo Daniel	le 30 avril 2011
ROHMER Stéphanie Mathilde Monique et GAUDRAY Cyril Raymond	le 24 août 2011

### Décès



COISNE Fabienne Claude ép. LANJUN	le 1 avril 2011 à Paris 12 <sup>ème</sup>
-----------------------------------	---



## URBANISME

### Déclarations préalables

MOYNE Jean-Michel	12 rue Margaille	Piscine
MALCUY Pascal	12 rue des Alouettes	Modification clôture
SCI SANA	37 Grande rue	Création d'une façade commerciale
PEREIRA Augusto	20 Grande rue	Fermeture d'un appentis
OPIC Marie Hélène	45 rue de la Libération	Abri de jardin
ALVES DIAS Abel	29 bis rue des Alouettes	Clôture
PRUNIER Jean Pierre	6 rue du Rocher Bizet	Coupe de bois
WICKE Teddy	9 rue du Repos	Ravalement
Cabinet MARISY	Rue des Vignes	Division en 3 lots
DRUET Michel	Camping	Rénovation de clôture
QUEIROS DA SILVA Antonio	Route de Longueville	Modification de clôture
LECOMTE Christian	Les fonds de Rambert	Coupe de bois
LECOMTE Christian	Le bois des Genets	Coupe de bois
GRAS Michel	6 rue du repos	Abri de jardin
DRUET Michel	15 rue des Vallées	Modification de façade
PETIT Dominique	La Terrière	Coupe de bois
PETIT Raymond	Les Relais, la Boulinière	Coupe de bois

### Permis de Construire



BESSIERE Thierry	Chemin des Sablons	Construction de 2 logements
AUZOLLE et LELOUTRE, BONNET et MOIOLI	Rue des Vallées	Démolition d'un hangar et construction maison double
KEMOUN Fabrice	6 rue des Bleuets	Aménagement des combles
ARMINIO Jean Pierre	3 rue des Chaumonts	Garage

# LES RENDEZ-VOUS DE BOISSY



## A VOS AGENDAS.....

Des dates à retenir....

### **Tous les 1<sup>er</sup> mercredis de chaque mois ET Tous les mercredis des vacances scolaires :**

Une heure de conte est proposée par Samantha Fournier, notre bibliothécaire. Rendez-vous à la bibliothèque...

### **Samedi 8 Octobre 20h30 à la salle des fêtes :**

Concert GOSPEL par l'ensemble TRIBUTE TO THE ROOTS. Un collectif d'artistes de 20 choristes, un batteur, un pianiste, un saxophoniste et un chef de chœur nous proposeront 1h30 de spectacle.

Entrée tarif unique : 6,00 €

### **Samedi 3 Décembre 20h30 :**

Théâtre avec la troupe de la Société Artistique d'Etrechy, bien connue maintenant des Boissillons. Spectacle comédie en deux parties : 1<sup>ère</sup> partie sketches humoristiques, 2<sup>ème</sup> partie Pièce « la Molécule » de Patrick BOUTTIER. 2 heures de spectacle.

Entrée tarif unique 6,00€

### **Samedi 10 Décembre 20h30 :**

Concert Rock par le groupe SATISFACTION. Reprises du groupe mythique des ROLLING STONES avec en 1<sup>ère</sup> partie le groupe BABETTE et ses LOUSTICS.

Entrée : tarif unique 7,00 €

L'équipe du Conseil Municipal vous remercie de votre attention. Vous pourrez retrouver toutes ces informations et bien d'autres encore en vous rendant sur le site internet de Boissy.

[www.boissy-le-cutte.fr](http://www.boissy-le-cutte.fr)

Directeur de la Publication : Françoise Tostivint

Comité de rédaction : Sylvie Brouillard, Jean-Michel Dumazert, Maryse Laumonier, Nathalie Lebreton, Roger Trillaud

Avec l'aide de : Annie Doussint, Paula Fonseca, Michelle Napolitano